

# COMMENT GÉRER LA COMPTABILITÉ DE SON ASSOCIATION ?



**ORGANISATEUR : MAISON DES ASSOCIATIONS D'AMIENS MÉTROPOLE**

**THÈME : LES FINANCES D'UNE ASSOCIATION**

Initiation

Gratuit

2h30

Présentielle

## PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

## DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Outils de comptabilité (budget prévisionnel, plan de trésorerie...), obligations comptables, responsabilités financières... La formation donnera outils et méthodes pour gérer sereinement les finances d'une association, et présenter ses comptes à ses membres et à ses partenaires.

Objectifs :

- S'initier aux outils comptables
- Connaître les obligations comptables d'une association
- S'organiser dans sa gestion financière

Contenu :

- Les outils comptables : budget prévisionnel, plan de trésorerie, compte rendu financier
- Suivre une trésorerie associative
- Présenter les comptes aux membres de l'association et à ses partenaires (lors de compte rendu de subvention, d'assemblée générale...)

Lieu :

Espace Dewailly, Amiens

## DATE(S) DE LA FORMATION

**04 décembre 2025**

18H00-20H30

## LIEU DE LA FORMATION

12 rue Frédéric Petit  
Espace Dewailly  
80000 Amiens

## POUR S'INSCRIRE

## STRUCTURE FORMATRICE

# COMMENT GÉRER LA COMPTABILITÉ DE SON ASSOCIATION ?



 0322925059

 conseil@maam.fr

 <https://www.maam.fr/agenda/maam>



Maison des associations d'Amiens métropole



Voir la présentation de cette structure